



PNSE 4 / « une santé »
proposition d'action : Dépister et réduire les intrants biocides interdits dans les milieux récepteurs. 08/07/2020

AXE	« Une Santé »
Titre / problématique	Dépister et réduire les intrants biocides interdits dans les milieux récepteurs / Qualité de l'eau- préservation des milieux- Biocides
Résumé	Les désinfectants, contiennent des substances à fort impact sur la santé-environnement et présentent des propriétés biocides (notamment génératrices d'émergences d'antibiorésistances) ou sont des perturbateurs endocriniens. La situation épidémique actuelle entraîne des risques environnementaux et sanitaires liés à l'usage massif des désinfectants souvent utilisés hors recommandations, et les tensions sur l'approvisionnement conduisent à des ventes par substitution de produits obsolètes voire interdits. Une surveillance environnementale avec dépistage de substances interdites et de leurs dérivés, et l'investigation qui doit suivre à la recherche de leur source, semblent opportunes à mettre rapidement en place.
pilote	MTES (DGPR) en lien avec ANSES
partenaires	MTES/DGALN (DEB), Ministère de l'industrie, ministère de la santé (DGS), ministère de l'agriculture (DGAAL°, experts de la caractérisation des rejets (agences de l'eau, laboratoires publics de recherche, GRAIE,...)
acteurs associés	FRB, chercheurs impliqués dans le domaine, hygiénistes hospitaliers connaissant les produits, leurs usages et leurs circuits de distribution, ONG (FNE, ASEF, Humanité et Biodiversité)
objectifs chiffrés	
indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de constats d'infractions à la réglementation
évaluateur	ANSES
Déclinaison territoriale	DDTM / services de police de l'eau, Services SE des ARS et réseaux d'hygiènes régionaux (CPIAS) en appui
Politiques impactées	Protection ds milieux, plan micropolluants ...
Commentaires et compléments	L'épidémie de Covid19 ne peut servir d'alibi pour transgresser la réglementation au risque de provoquer des effets sanitaires et environnementaux aux conséquences imprévisibles. Extraits du rapport « Carlet », « tous ensemble sauvons les antibiotiques »

(2015) : « *Cependant, la lutte contre la résistance bactérienne ne peut plus se limiter uniquement à l'indispensable évolution vertueuse des prescriptions des professionnels de santé. ... La pollution des différents réservoirs de vie par les activités humaines (anti-infectieux, métaux lourds, intrants agricoles chimiques, etc.) favorise la sélection des résistances dans les milieux naturels agressés. Par ailleurs, il est important de ne pas restreindre les réflexions sur l'antibiorésistance uniquement à l'utilisation des antibiotiques. Notamment, l'utilisation immodérée des désinfectants et biocides, y compris par les particuliers, pourrait participer à la sélection croisée des résistances.* »

•